



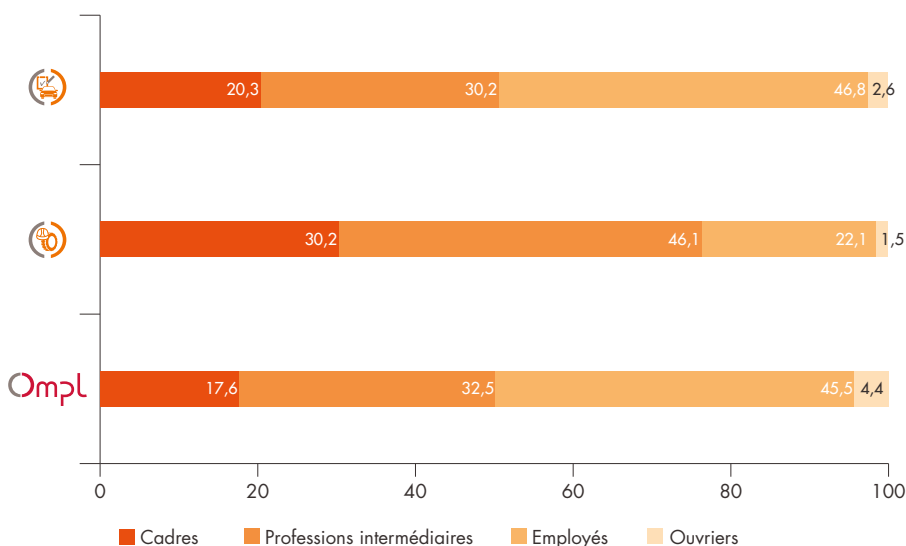
Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises de la branche professionnelle des entreprises d'experts en automobile, à partir des données de la **DADS 2008-2016** fournies par l'Insee et de prévisions statistiques pour les années 2017-2019. Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés.



PRÉPONDÉRANCE DES EMPLOYÉS

- Les cadres sont faiblement représentés : 20,3 % contre 30,2 % pour le secteur.
- La proportion de professions intermédiaires est plus importante (30,2 %) mais inférieure à la part observée pour l'ensemble du secteur (46,1 %).
- Le taux d'employés est important et supérieur à celui du secteur (46,8 % contre 22,1 %).
- Les ouvriers sont peu nombreux, il s'agit essentiellement du personnel d'entretien.

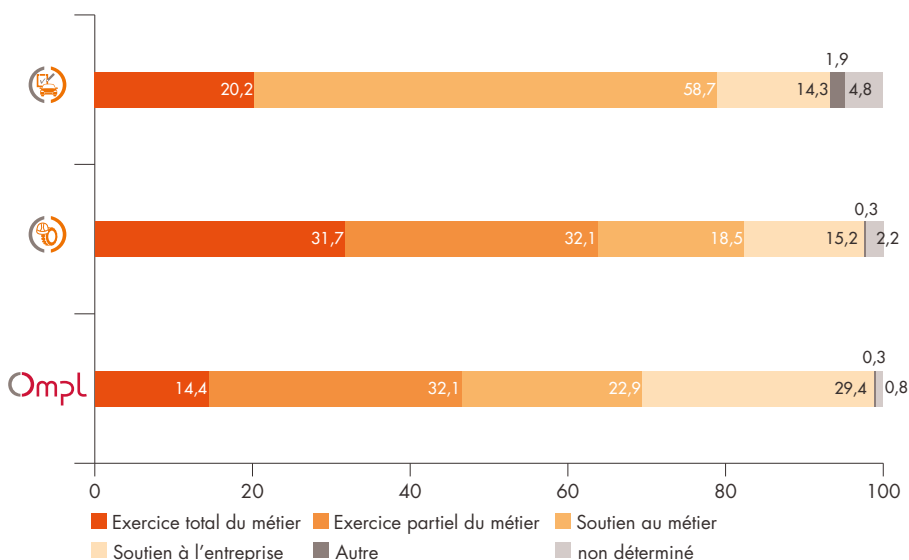
Répartition des salariés par catégorie sociale (%)



EMPLOIS ORGANISÉS EN SOUTIEN DU MÉTIER ET DE L'ENTREPRISE

74,9 % des salariés de la branche réalisent des activités de soutien dans leur emploi. Ils sont ainsi 58,7 % à exercer une activité venant en soutien du métier (secrétaires...).

Répartition des salariés par type de métier (%)



Secteur cadre de vie-technique

Branche professionnelle



Entreprises d'experts en automobile



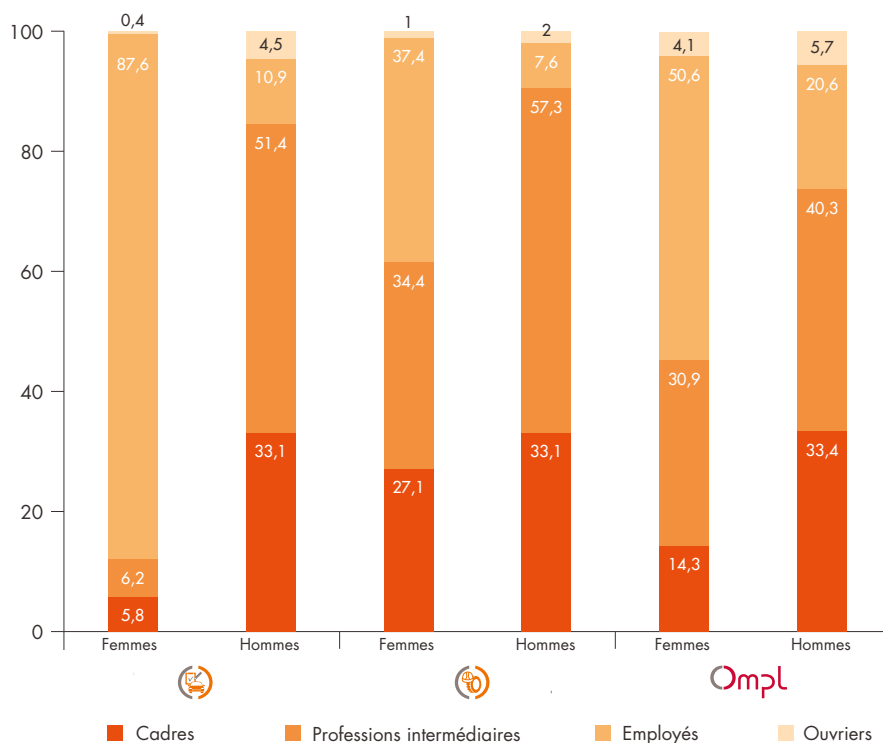
FEMMES PLUS SOUVENT EMPLOYÉES

Pour les femmes de la branche, la part des employées est très importante.

Elle atteint 87,6 % contre 7,6 % seulement pour les hommes.

En revanche les hommes occupent très majoritairement des emplois de cadre ou de profession intermédiaire (84,5 %)

Répartition des salariés par genre et catégorie sociale (%)



REPLI DU TAUX DE FÉMINISATION

Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi du secteur diminue jusqu'en 2016 (-7,2 points). C'est au niveau des professions intermédiaires que le recul de l'emploi féminin est le plus important (-4,4 points) entre 2012 et 2016.

Cette tendance semble confirmée par les prévisions effectuées pour les années 2017 à 2019.

La précision des données ne permet pas de décomposition plus fine.

Évolution du taux de féminisation par catégorie sociale (%)

Années	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ensemble
2008	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	54,0
2009	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	53,0
2010	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	53,0
2011	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	50,0
2012	13,0	14,0	87,0	11,0	49,0
2013	11,0	11,0	82,0	8,0	49,0
2014	18,1	10,5	77,1	10,1	49,1
2015	17,2	9,9	79,9	12,6	48,1
2016	13,4	9,6	87,6	7,9	46,8
2017 (sd)	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	46,2
2018 (sd)	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	45,2
2019 (p)	ND ¹	ND ¹	ND ¹	ND ¹	44,4

sd: données semi-définitives — p: prévisions

1: salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.



SPÉCIFICITÉS RÉGIONALES

La répartition des salariés par catégorie sociale varie fortement d'une région à l'autre.

Ainsi, la part des employés est maximale pour la Provence-Alpes-Côte d'Azur (53,4 %), mais son minimum est atteint pour la Corse (39,3 %).

Répartition des salariés par région et catégorie sociale (%)

Régions	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Non déterminé ¹
Auvergne-Rhône-Alpes	18,6	31,5	47,8	2,0	0,0
Bourgogne-Franche-Comté	ND ¹	27,3	49,5	ND ¹	23,1
Bretagne	ND ¹	30,9	44,9	ND ¹	24,2
Centre-Val de Loire	ND ¹	29,9	48,5	ND ¹	21,6
Corse	ND ¹	39,3	39,3	ND ¹	21,4
DOM	ND ¹	33,8	52,3	ND ¹	13,8
Grand Est	ND ¹	41,2	41,8	ND ¹	17,0
Hauts-de-France	17,2	30,9	47,2	4,7	0,0
Île-de-France	26,9	24,2	45,1	3,7	0,0
Normandie	ND ¹	33,4	44,9	ND ¹	21,6
Nouvelle-Aquitaine	ND ¹	37,7	44,0	ND ¹	18,3
Occitanie	ND ¹	33,5	43,5	ND ¹	23,0
Pays de la Loire	23,5	16,4	51,7	8,4	0,0
Provence-Alpes-Côte d'Azur	17,0	28,5	53,4	1,1	0,0
(Secteur automobile)	20,3	30,2	46,8	2,6	0,0
(Secteur cadre de vie-technique)	30,2	46,1	22,1	1,5	0,0
Ompl	17,6	32,5	45,5	4,4	0,0

¹ : salariés dont la catégorie sociale n'a pas pu être déterminée pour cause de secret statistique.